32K12NE
(32K12-200-0202)

Carte écoforestière

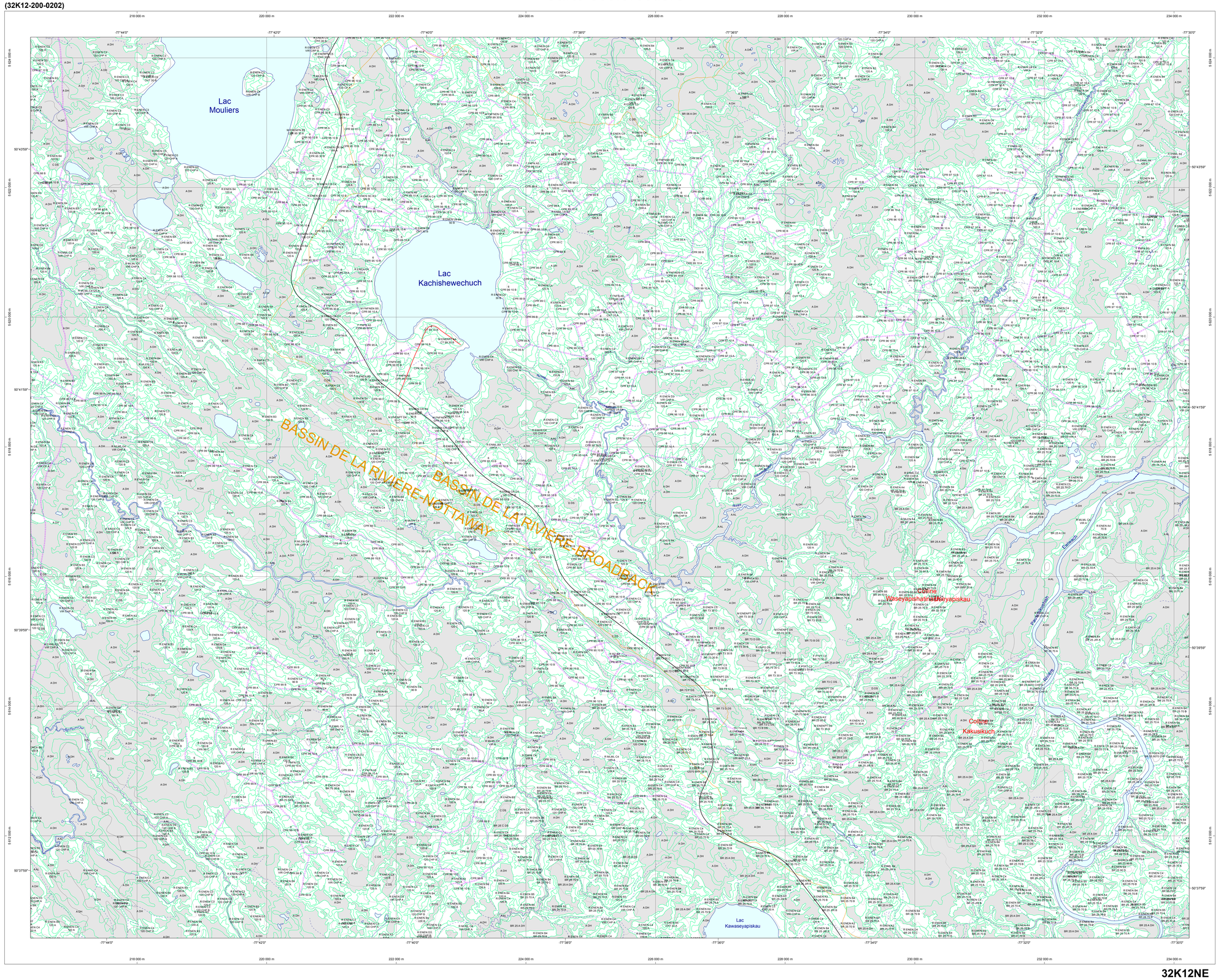

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier
T	Type de couvert	X	X		
GS	Groupement d'essence 3e	X	X		
GSS	Groupement d'essence 4e	X	X		
Z	Indice densité	X	X		
Z	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
PE	Année d'intervention d'origine	X	X		
AN	Classe d'âge	X	X		
HZ	Intervention partielle	X	X		
DE	Année d'intervention partielle	X	X		
*	Code de tenure #		X	X	X
TH	Code de tenure #	X		X	X
TC	Code de tenure #	X		X	X

Exemple d'appellation

+ 7m de hauteur	- 7m de hauteur	Improductif	Non forestier
9S B 3 JIN EC 98 C S8S8 A2 9A B	CJ 96 B F A 5 CT 78 9 D	A DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupant individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3e
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
É	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux
PR	Pin rouge	ED	Érable rouge
PG	Pin gris	ET	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PU	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
R	Réseux indéterminés	PH	Peuplier hybride (3)
S	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CC	Caryer cordiforme	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CT	Caryer à fruits doux	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier / tardif	ORA	Orme d'Amérique
ME	Mélèze laricin	OH	Chêne à gros fruits	PD	Peuplier à grandes dents
PU	Pruche de l'est	CB	Chêne à gros fruits	PB	Peuplier baumier
RX	Réseux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	ERO	Erable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
TO	Thuya occidental	ES	Erable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Erable rouge en association (applicable 4e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		22 m +	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO	SO
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
	E	Densité recouvrement faible						5*
	I	Densité recouvrement inférieure						10*

(*) Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)			Jin-yr		
	Vieux inéquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)			Vin-Vir		
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	50 / 10	50 / 30	50 / 50	70 / 10	80 / 20	90 / 10
	50 / 50	50 / 70	70 / 30	70 / 50	80 / 50	90 / 30
	70 / 10	70 / 30	70 / 50	70 / 70	80 / 70	90 / 50
	70 / 30	70 / 50	70 / 70	80 / 20	80 / 80	90 / 70
	70 / 50	70 / 70	80 / 10	80 / 50	80 / 100	90 / 90
	70 / 70	80 / 10	80 / 30	80 / 70	90 / 10	90 / 100
	80 / 10	80 / 30	80 / 50	80 / 80	90 / 30	100 / 10
	80 / 30	80 / 50	80 / 70	80 / 100	90 / 50	100 / 30
	80 / 50	80 / 70	80 / 100	90 / 10	90 / 70	100 / 50
	80 / 70	80 / 100	90 / 10	90 / 30	90 / 90	100 / 70
	80 / 100	90 / 10	90 / 30	90 / 50	90 / 100	100 / 90
	90 / 10	90 / 30	90 / 50	90 / 70	100 / 10	100 / 100
	90 / 30	90 / 50	90 / 70	90 / 90	100 / 30	-
	90 / 50	90 / 70	90 / 90	90 / 100	100 / 50	-
	90 / 70	90 / 90	90 / 100	100 / 10	100 / 70	-
	90 / 90	90 / 100	100 / 10	100 / 30	100 / 90	-
	90 / 100	100 / 10	100 / 30	100 / 50	100 / 100	-
	100 / 10	100 / 30	100 / 50	100 / 70	-	-
	100 / 30	100 / 50	100 / 70	100 / 90	-	-
	100 / 50	100 / 70	100 / 90	100 / 100	-	-
	100 / 70	100 / 90	100 / 100	-	-	-
	100 / 90	100 / 100	-	-	-	-
	100 / 100	-	-	-	-	-

PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE		CODE	
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
ST	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
ES	Épidémie grave	DLO	Coupe à diamètre limite avec dégagement
BR	Brûlis total		des arbres d'avenir
FR	Friche	CAM	Coupe d'amélioration
VER	Verglas grave	CA	Coupe d'ensemencement
		CS	Coupe en damier
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
		CJP	Coupe de jardinage par parquets
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CRS	Coupe avec réserve de semenciers	CEA	Coupe de préjardinage
CBT	Coupe par bande finale	CB	Coupe par bandes
	Coupe progressive d'ensemencement	CPR	Coupe progressive
CPE	Coupe finale	CP	Coupe partielle
CT	Coupe totale	CE	Coupe partielle et épidémie légère
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CPF	Coupe progressive d'ensemencement
ETR	Élimination des tiges résiduelles		(feuillus)
ENS	Ensemencement	CPM	Coupe progressive d'ensemencement
ENM	Ensemencement avec mini semis		(mélangés)
EPA	Plantation	CPC	Coupe progressive d'ensemencement
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues		(résineux)
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients	DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
PLB	Plantation de boutures	DR	Éclaircie commerciale
REA	Régénération d'une aire d'écorchage	ECC	Éclaircie commerciale d'extrême
RVA	Revégétalisation d'un site occupé	EPC	Éclaircie précommerciale
	par une activité abandonnée	ENR	Enrichissement
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	FER	Fertilisation
		REV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
	PERTURBATIONS MOYENNES	ECL	Récolte dans les lisières boisées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des chicots
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
ES	Épidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

INTERVENTIONS PARTIELLES

CON	Conversion de peuplement
CDL	Coupe à diamètre limite
DLO	Coupe à diamètre limite avec dégagement des arbres d'avenir
CAM	Coupe d'amélioration
CA	Coupe d'ensemencement
CS	Coupe en damier
CJ	Coupe de jardinage
CJP	Coupe de jardinage par parquets
CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CEA	Coupe de préjardinage
CB	Coupe par bandes
CPR	Coupe progressive
CP	Coupe partielle
CE	Coupe partielle et épidémie légère
CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
DR	Éclaircie commerciale
ECC	Éclaircie commerciale d'extrême
EPC	Éclaircie précommerciale
ENR	Enrichissement
FER	Fertilisation
REV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
ECL	Récolte dans les lisières boisées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des chicots
RRB	Regarnis avec boutures
RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

Série PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

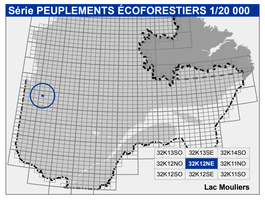

Voies de communication et ponts
- Classe 1, HN - Hors norme; HN
- 02
- 03
- 04
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière
- Cours d'eau permanent, canal
- Cours d'eau intermittent
- Hydrographie surfacique

Obstacles et infrastructures
- Chute, rapide, écueil
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne transport d'énergie
- Pylône
- Bâtiment, silo, réservoir
- Hydrobase
- Centre de ski alpin
- Terrain de camping
- Mine à ciel ouvert
- Tour de télécommunication, tour

Peuplement écoforestier
- Peuplement écoforestier
- Peuplement non forestier
- Peuplement improductif

Courbe de niveau
- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement
- Morcellement foncier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifié (MTM, zone de 3°) Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 09
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistances des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	15° 0' ouest
Variation annuelle	00' vers l'est
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	50°41'15" nord et 77°37'30" ouest
Longitude d'origine (méridien central)	76°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 20 000 cm sur le terrain, soit 200 mètres)
0 — 0,5 — 1 — 1,5 — 2 km
1/20 000

Sources

Données	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	21/01/1998
Hydrographie surfacique	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	22/03/2002

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2010
Date de mise à jour provinciale	27/04/2015
Superficie minimale d'appellation des peuplements	10 hectares

Pour connaître les dates de mise à jour de cette carte, consulter le site de Géobouteque Québec : http://geobouteque.mrn.gouv.qc.ca

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre **AUCUNE valeur légale**. Ces limites sont **NON OFFICIELLES** et sont utilisées qu'à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec

32K12NE
(32K12-200-0202)